



Conseil municipal du 25 septembre 2014

Rentrée 2014

Présentation de Tariq Aït Amara, conseiller municipal en charge des lycées et collèges

Cher(e)s collègues,

L'an dernier nous nous réjouissions tous de la place faite à l'Education et à la Jeunesse par un Gouvernement de gauche soucieux, pensait-on, de la réussite de toutes et tous dans une Ecole ouverte sur le monde qui l'entoure. Or tout reste encore à mettre en œuvre, à coordonner, évaluer et adapter selon les spécificités de notre ville et de nos quartiers. Tel est le défi à relever pour nous tous acteurs potentiels de cette refondation de l'Ecole.

Aujourd'hui en ce qui concerne les établissements du secondaire à Ivry-sur-Seine, nous nous retrouvons face à un scénario peu ou prou identique à celui de l'année dernière, à savoir :

- des effectifs assurant un taux de remplissage quasi complet dans les quatre collèges et trois lycées, avec des prévisions en hausse constante pour la rentrée 2014/2015,
- des résultats aux examens de fin de cycle constants mais toujours légèrement plus bas que la moyenne départementale, régionale et nationale,

- une hausse constante également en terme de nombre d'élèves boursiers à mettre en relation avec l'évolution des catégories sociales représentées sur notre territoire et de leur localisation.

Ce dernier élément chiffré est à mettre en relation avec la question de la nouvelle sectorisation, point d'orgue de cette rentrée du secondaire.

En effet, la nouvelle sectorisation des collèges doit nous permettre de prendre la main, aux côtés des responsables du Conseil général qui en a la tutelle, et des différents acteurs éducatifs, sur les enjeux qu'elle relève sur notre commune :

- la question de la mixité sociale, inexorablement liée à la ségrégation résidentielle accrue ces dernières années,
- l'équilibre des effectifs toujours très fragile et, comme le premier point, à traiter bien en amont dans la réflexion des nouveaux projets d'urbanisation,
- la question de « l'accessibilité » des établissements scolaires en terme de trajets-piétons, de réseaux de transport, mais également en terme de sécurisation de ces trajets et de leur aménagement, pensés et organisés de manière globale et selon les besoins spécifiques à l'échelle des quartiers,
- l'accompagnement des familles dans la prise en compte des enjeux liés au choix d'un parcours scolaire et/ou d'un établissement et l'information claire et transparente sur les modalités de dérogation,
- et bien sûr, la cohérence pédagogique à inscrire dans le cadre du PEdT à venir, notamment par la liaison CM2-6^{ème}, afin de réduire durablement les stratégies d'évitement et l'échec scolaire dès l'entrée au collège.

La lutte contre le décrochage scolaire, comme annoncée déjà l'année dernière, doit rester notre priorité. Pour cela il nous faut :

- Renforcer le dispositif « Atelier Relais » de la ville en lui donnant les moyens d'intervenir auprès d'un plus grand nombre d'élèves, et pourquoi pas l'étendre aux lycées de la commune,
- Repenser les politiques et les projets éducatifs d'établissement au regard des nouvelles réalités « du terrain » et en les inscrivant dans le cadre du PEdT,
- Décloisonner les collèges et lycées en ouvrant le cadre scolaire à l'environnement immédiat et à la société en général,
- Redonner aux élèves toute leur place d'acteur de leur parcours éducatif, les responsabiliser tout en les accompagnant dans leur choix, les respecter en tant que citoyen en devenir et reconnaître leur droit inaliénable à l'accès aux savoirs et à l'émancipation,
- Enfin, soutenir les familles en difficulté et leur donner les moyens d'une parentalité assumée.

Sur ce point nous nous devons de veiller à ce que cette nouvelle carte scolaire ne soit subordonnée qu'à l'Intérêt général, afin de réduire considérablement et durablement les inégalités et favoriser les chances de réussite scolaire que nous souhaitons tous pour nos enfants.

La dernière réforme de l'éducation prioritaire a inscrit l'ensemble des collèges ivryens en Réseau de Réussite Scolaire (RRS), ce qui implique une reconnaissance au niveau national des besoins de nos établissements en terme de moyens humains (plus d'enseignants et effectifs de classe réduits, davantage de personnels qualifiés pour faire des établissements de véritables lieux de vie et d'émancipation, ...) et financiers (gratuité des fournitures et équipements scolaires, gratuité des voyages scolaires, augmentation du montant des bourses et du nombre de bénéficiaires, augmentation des fonds sociaux,...) pour encourager la réussite de toutes et de tous.

Ces différentes réformes (rythmes scolaires, éducation prioritaire), la définition de la nouvelle sectorisation et la mise en place d'un nouveau PEdT, doivent être pensées comme un levier de mise en cohérence, à l'échelle du territoire, d'une politique éducative ambitieuse et innovante pour de meilleurs résultats, un mieux-vivre scolaire et un accès aux savoirs plus équitable et juste à Ivry-sur-Seine.

Pour cela il nous faudra travailler de concert ; élus, Conseil général, Education nationale, acteurs associatifs, éducatifs... et de manière transversale, afin d'éviter les incidences néfastes de décisions prises à un seul échelon, sans concertation avec l'ensemble des acteurs et sans prises avec les réalités du terrain.

Cordialement,

Tariq Aït Amara